



Formation Marche Nordique

Brevet Fédéral Niveau 1

Samedi 4 et Dimanche 5 Avril 2020

à Petit-Couronne (76)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Monsieur Madame / Mlle

NOM : Prénom :

Date de naissance : ___/___/___

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Tél Portable : ___/___/___/___/___ Email :

Si adhérent - N° Licence FNSMR :

Association :

Titulaire d'une formation PSC (Premiers Secours) : oui non

Si oui : Date d'obtention du PSC1 ___/___/___ (Joindre copie)

Si non : Suivre une formation (avant ou après pour valider le BF1)

Tarif de la formation

LICENCIES AU SEIN D'UNE ASSOCIATION ADHERENTE AU CRSMR NORMANDIE SAISON 2019-2020 (Tarif applicable pour deux personnes maximum par association)

120 € sans hébergement (repas samedi midi et dimanche midi inclus)

170 € avec hébergement (nuit de samedi à dimanche, petit-déjeuner, repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi inclus)

190 € avec hébergement à partir du vendredi soir (2 nuits, 2 petits-déjeuners, repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi inclus)

NON LICENCIES AU SEIN D'UNE ASSOCIATION ADHERENTE AU CRSMR NORMANDIE

200 € sans hébergement (repas samedi midi et dimanche midi inclus)

250 € avec hébergement (nuit de samedi à dimanche, petit-déjeuner, repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi inclus)

270 € avec hébergement à partir du vendredi soir (2 nuits, 2 petits-déjeuners, repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi inclus)

Conditions de réservation

Votre place sera réservée dès réception du bulletin d'inscription rempli et du règlement.

Date limite d'inscription : 29 mars 2020

Règlement :

- Par chèque à l'ordre du CRSMR Normandie
- Par virement

Code banque : 18306

N° de compte : 11877908205

Banque : Crédit Agricole Saint-Sever

Code guichet : 00010

Clé : 49

Code BIC : AGRIFRPP883

Code IBAN : FR76 1830 6000 1011 8779 0820 549

Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des dossiers dûment complétés (limité à 15 personnes)

Conditions de délivrance du diplôme

Le Brevet Fédéral 1 – Marche Nordique FNSMR ne sera délivré que lorsque le participant aura :

- Suivi la totalité de la formation
- Validé le tronc commun
- Validé le spécifique Marche Nordique
- Attesté d'un diplôme PSC1 (premiers secours)

Conditions d'annulation et remboursement

Le chèque sera encaissé quelques jours avant la formation

Le comité régional se réserve le droit d'annuler la formation **si et seulement si** le seuil des participants n'est pas atteint (*8 personnes minimum*).

En cas d'annulation de la part du comité, le chèque est retourné au stagiaire.

Droit à l'image

Dans le cadre de la formation, vous pourrez être filmés, photographiés (sous réserve de cette autorisation). Les photos et vidéos seront à destination des participants à la formation et pourront être diffusés sur les supports de communication de la structure organisatrice (réseaux sociaux, site internet, flyer...)

Je soussigné(e) M, Mme

autorise le CRSMR Normandie à prendre et diffuser, à titre gracieux, des photos et vidéos me concernant lors de ce stage

n'autorise pas le CRSMR Normandie à prendre et diffuser, à titre gracieux, des photos et vidéos me concernant lors de ce stage

Documents à fournir :

- Bulletin d'inscription complété et signé
- Règlement à l'ordre du CRSMR de la Normandie
- Un certificat de non contre indication à la pratique sportive en cours de validité
- Licence sportive 2019-2020 / certificat médical en cours de validité
- Photocopie de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS ou PSC1) de moins de 5 ans.

Fait à : Le ___/___/___

Signature

